

SSIAP 2 - Recyclage



PRÉSENTIEL



CERTIFIANT

PRÉVENTION

Évolution de la réglementation.
Accessibilité du public

MOYENS DE SECOURS

Agents extincteurs et moyens d'extinction
Système de Sécurité Incendie

GESTION DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ

Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
Gestion d'une évacuation
Compte-rendu à la hiérarchie

ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FORMATION

Les méthodes pédagogiques
Pratique de l'animation
Déroulement chronologique d'une séance

L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Organiser l'accueil d'un nouvel agent
Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
Gérer les conflits
Gestion des documents administratifs

CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Inter (dans nos centres ou chez nos partenaires), Intra (dans nos centres ou chez le client)

Tarif Intra : à nous consulter

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef d'équipe de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois)

PRÉ-REQUIS

Diplôme SSIAP 2 ou qualification équivalente
Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)
SST, PSE 1 ou PSC 1.
Aptitude physique attestée
Voir les conditions précises aux articles 5 et 7 de l'arrêté du 2 mai 2005

PUBLIC

Chef d'équipe de Sécurité Incendie
Établissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur effectuant son recyclage triennal obligatoire

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support de cours, exercices

ÉVALUATION

Évaluation des compétences
Cas pratiques

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction
Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de recyclage.
Attestation de fin de formation
Attestation de présence

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur

DATES

CF planning

Référents pédagogiques

Nos intervenants sont des spécialistes du domaine visé et sont sélectionnés selon un processus de qualification très rigoureux permettant d'évaluer notamment : leur expertise technique, leur expérience professionnelle, leurs compétences pédagogiques et leur capacité d'animation,...